

SCORE



Société de Commissaires aux Comptes Membre de la CRCC de Poitiers
Siège social : 125, avenue Gambetta • 17103 Saintes cedex
Tél. 05 46 93 70 91 • Fax 05 46 93 80 00

WEST ROCK

Association

**14, Rue Louis de Savoie
16100 COGNAC**



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2013



SCORE



Société de Commissaires aux Comptes Membre de la CRCC de Poitiers
Siège social : 125, avenue Gambetta • 17103 Saintes cedex
Tél. 05 46 93 70 91 • Fax 05 46 93 80 00

WEST ROCK

Association

**14, Rue Louis de Savoie
16100 COGNAC**



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées et des informations fournies dans l'annexe de vos comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

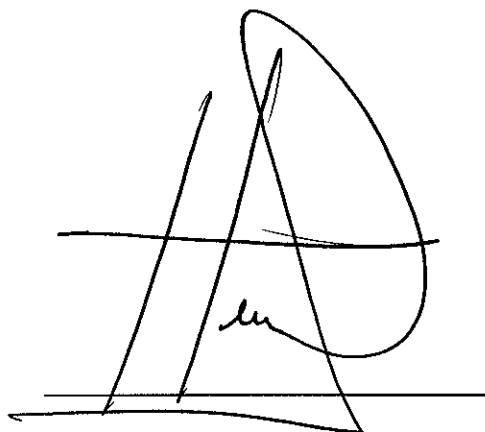
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte-rendu financier et dans les documents mis à la disposition des membres de l'association, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saintes, le 16 Mai 2014

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jérôme PERNOT', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

**Pour la SARL SCORE
Jérôme PERNOT
Commissaire aux comptes**

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 200	1 200		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	302 071	142 314	159 757	179 697
Autres immobilisations corporelles	51 217	22 366	28 851	22 557
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	354 489	165 881	188 608	202 255
Stocks				
Marchandises	681		681	356
Créances				
Clients et comptes rattachés	57 087		57 087	54 824
Fournisseurs débiteurs				236
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 477		1 477	1 547
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 754		13 754	12 535
Autres créances	33 206		33 206	7 204
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	1 741		1 741	
Disponibilités	102 923		102 923	83 768
Charges constatées d'avance	15 106		15 106	1 334
TOTAL ACTIF CIRCULANT	225 975		225 975	161 804
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	580 464	165 881	414 583	364 058

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Report à nouveau	100 201	79 742
Résultat de l'exercice	17 506	20 459
Subventions d'investissement	137 010	147 056
TOTAL CARITAUX PROPRES	254 717	247 257
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 107	14 301
Personnel	8 893	8 155
Organismes sociaux	28 250	24 648
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		628
Autres dettes fiscales et sociales	3 649	2 408
Dettes fiscales et sociales	40 791	35 838
Autres dettes	3 773	3 773
Produits constatés d'avance	63 194	62 889
TOTAL DETTES	159 866	116 801
TOTAL PASSIF	414 583	364 058

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	21 691	15 863
Production vendue	287 493	181 043
Subventions d'exploitation	309 601	269 429
Autres produits	15 914	25 357
Total	634 699	491 692
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	8 529	5 805
Variation de stock (m/ses)	-325	362
Autres achats & charges externes	330 175	214 070
Total	338 379	220 236
MARGE SUR M/SES & MAT	296 320	271 456
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	10 429	7 947
Salaires et Traitements	163 024	146 764
Charges sociales	77 497	75 944
Amortissements et provisions	44 594	40 140
Autres charges	10 734	6 857
Total	306 279	277 653
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 959	-6 198
Produits financiers	974	2 002
Charges financières		1
Résultat financier	974	2 000
RESULTAT COURANT	-8 985	-4 197
Produits exceptionnels	28 583	28 215
Charges exceptionnelles	45	34
Résultat exceptionnel	28 538	28 181
Impôts sur les bénéfices	2 047	3 524
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 506	20 459

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS WEST ROCK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 414 583 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 506 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

SUBVENTIONS

Subvention d'investissement :

L'association a bénéficié d'une subvention globale de 182 800 euros en 2011.

Sur l'exercice 2013 elle a reçue une subvention de 17 034 euros.

Ces subventions sont reprises au même rythme que le matériel financé par son intermédiaire.

Subvention d'exploitation :

Sur l'exercice 2013, le montant global des subventions perçues ou restant à percevoir est de 309 601 euros dont :

- Ville de Cognac 155 554 euros
- Conseil Régional 42 796 euros
- Conseil Général 16 500 euros
- DRAC 15 000 euros
- Pays Ouest Charente 10 700 euros
- Ville de Cognac 28 803 euros (mise à disposition personnel)
- Communauté Cognac 9 900 euros

FIISCALITE

L'association est fiscalisée sur la partie DIFFUSION. Le montant de l'impôt sur les sociétés correspondant s'élève à 2k€.

BENEVOLAT

Le bénévolat a été estimé à 1260 heures pour environ 10 bénévoles investis régulièrement sur les activités concerts.

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200			1 200
Immobilisations incorporelles	1 200			1 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	284 498	17 573		302 071
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	5 800			5 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 240	8 375	198	40 417
- Emballages récupérables et divers		5 000		5 000
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	322 539	30 948	198	353 289
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	323 739	30 948	198	354 489

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200			1 200
Immobilisations incorporelles	1 200			1 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	104 801	37 513		142 314
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	40	1 450		1 490
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 443	5 631	198	20 876
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	120 284	44 594	198	164 681
ACTIF IMMOBILISE	121 485	44 594	198	165 881

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 120 629 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 087	57 087	
Autres	48 437	48 437	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 106	15 106	
Total	120 629	120 629	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Sont notamment compris dans les autres créances, le solde des subventions 2013 : CNV pour 3 375.50 euros, Région Poitou Charentes pour 8 559.20 euros, Communauté Cognac pour 9 900 euros, Pays Ouest Charente à hauteur de 4 280 euros et la subvention de la Ville de Cognac pour la compensation ménage 2013 pour un montant de 2 824 euros.

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	800
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	4 267
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	968
Total	6 035

Dettes

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 159 866 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 107	52 107		
Dettes fiscales et sociales	40 791	40 791		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 773	3 773		
Produits constatés d'avance	63 194	63 194		
Total	159 866	159 866		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Les autres dettes correspondent à la régularisation de la subvention 2011 du Pays Ouest Charente pour 3 773,45 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	25 897
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	6 410
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	303
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	2 051
FORMATION AFDAS	2 652
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	3 649
DIVERS - CHARGES À PAYER	3 773
Total	44 735

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	15 106		
Total	15 106		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	63 194		
Total	63 194		

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45	0
Libéralités perçues		400
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 103
Subventions d'investissement virées au résultat		27 080
TOTAL	45	28 583

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes